

Saint-Lô

## Manche. Vingt-cinq postes en moins en collèges à la rentrée 2018

OUEST-FRANCE.FR | samedi 24 mars 2018

478 mots



*Dans la Manche, au niveau collèges, il devrait y avoir 302 élèves en moins à la rentrée 2018. - Crédit ouest-france*

Moins d'élèves et moins de professeurs dans les collèges du département en septembre 2018. On fait le point.

Le Comité technique spécial départemental (CTSD) s'est réuni vendredi 23 mars 2018, « dans un climat serein et constructif », selon Jean Lhuissier, Directeur académique des services de l'Éducation nationale de la Manche.

Au niveau collèges, il devrait y avoir 302 élèves en moins à la rentrée 2018. La dotation départementale initiale est « révisée à la baisse avec un retrait de 25 ETP » (Équivalent temps plein). Par ailleurs, « le nombre moyen d'élèves par classe est en baisse dans le département, avec 24,1 élèves par classe contre 24,4 l'an passé ».

Dans la Manche, « 136 postes partagés sont prévus, soit 5 postes de moins que la rentrée précédente ». Il s'agit de professeurs exerçant dans deux établissements. Jean Lhuissier souligne enfin que « les huit enseignants touchés par des mesures de carte scolaire devraient être réaffectés dans leur bassin d'éducation d'origine » et que la dotation des surveillants (assistants d'éducation) « reste inchangée ».

### « Aucune marge de manœuvre » pour Sud-Education

Pour Sud-Education, « on n'avait pas vu autant de retraits de postes depuis les années Sarkozy. Comme sur les petits collèges on ne peut guère fermer de postes, cela va entraîner des effectifs très chargés dans les autres établissements ». Sud-Education s'attend à « des difficultés au quotidien, tant pour les élèves que pour les enseignants ». Autre motif d'inquiétude : « On n'a

aucune marge de manœuvre : il y a 9 postes en réserve pour l'ensemble de l'académie ».

## **« Dégradation des services publics d'éducation » pour le Snes-FSU**

Le Snes-FSU juge que « les effets (du retrait des 25 postes) sur les conditions d'exercice des enseignants sont très importants ». Le syndicat note que « dans le même temps, les propos négatifs sur les petits collèges s'intensifient et préfigurent certainement des attaques d'une plus grande ampleur encore dans un avenir proche. » Selon le Snes, si certains retraits sont « des départs à la retraite non remplacés [...], pour 9 collègues, il faudra aller enseigner dans un autre établissement. Par ailleurs, un nombre croissant de collègues est pour l'heure prévus en exercice sur 2 collèges voire 3. » Et le Snes-FSU de condamner « fermement cette nouvelle dégradation des services publics d'éducation dans le département dissimulée derrière une baisse démographique qui ne peut tout justifier ».

## **« Des classes à effectifs surchargés » pour FO**

Le syndicat Fnec-FP-FO, lui, parle d'une « hémorragie » et dénonce « l'utilisation de la moyenne des effectifs par classe » qui ne fait « que renforcer l'opposition entre les collèges ruraux [...] et les plus gros collèges. Une seule classe à très petits effectifs fait tomber la moyenne et masque les classes à effectifs surchargés ». Selon FO, « des disciplines sont particulièrement touchées par les suppressions et compléments de service : l'éducation musicale et les arts plastiques, la technologie, l'allemand ».

Emilie MICHEL.